

Les Quatre Croix depuis la Salle-de-Vihiers

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Découverte des richesses naturelles aux abords de la Salle-de-Vihiers durant une randonnée accessible au plus grand nombre.



Durée :	3h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.85km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	90m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	90m		
Point haut :	193m	Commune :	La Salle-de-Vihiers (49310)
Point bas :	94m		



Description

Départ de l'aire de loisirs de la forêt, suivre le balisage **bleu**.

(D/A) Remontez la Rue des Châtaigniers, traversez la Rue Sainte-Anne et continuez dans la Rue de l'École, jusqu'à traverser la D756.

(1) Allez vers la gauche et tournez aussitôt à droite pour vous retrouver quelques mètres plus loin face à l'entrée de la résidence Rose Giet. Tournez à gauche, puis filez tout droit, plein Nord, pendant 3,5 km. Passez la Touche et la Croix Leroy. Ignorer l'accès aux Petites Braudières et traversez le corps de ferme des Grandes Braudières.

(2) Juste après, prenez le premier chemin à droite et continuez tout droit jusqu'à la D171 que vous traverserez **prudemment**.

(3) Poursuivez en face et passez la Croix Saunier puis continuez toujours tout droit.

(4) Passez les Tronjonnières puis faites quelques mètres après le Ruisseau du Corail.

(5) Tournez à droite dans le chemin enherbé qui passe entre deux champs.

(6) Prenez à droite au Bail puis longez la Bodinerie. Bifurquez à gauche entre les champs jusqu'au Paradis.

(7) Virez directement à droite à l'intersection jusqu'à la Croix de Rocheplaud puis prolongez sur la route. Rejoignez l'entrée du bourg de la Salle de Vihiers.

(8) Bifurquez à gauche puis traversez la D756 aux Coudreaux. Au pied du pylône, prenez la route à droite et rejoignez l'aire de loisirs de la forêt (D/A).

Points de passages

D/A Aire de loisirs de la forêt

N 47.152008° / O 0.639867° - alt. 184m - km 0

1 Résidence Rose Giet

N 47.157198° / O 0.639897° - alt. 178m - km 0.69

2 Grandes Braudières

N 47.186726° / O 0.628632° - alt. 94m - km 4.44

3 D171

N 47.181924° / O 0.613595° - alt. 98m - km 5.74

4 Les Tronjonnières

N 47.171554° / O 0.597697° - alt. 115m - km 7.43

5 Chemin herbeux à droite

N 47.168554° / O 0.594862° - alt. 107m - km 7.84

6 Bail

N 47.160806° / O 0.601577° - alt. 123m - km 8.89

7 Paradis

N 47.153281° / O 0.614733° - alt. 170m - km 10.37

8 Entrée du bourg, à gauche

N 47.155924° / O 0.631012° - alt. 183m - km 11.69

D/A Aire de loisirs de la forêt

N 47.152005° / O 0.639859° - alt. 184m - km 12.85

Informations pratiques

A proximité

Le sommet de l'Anjou :

Sur le sentier de la Hunaudière, vous longerez la carrière de l'Angibourgère aujourd'hui en activité pour atteindre le sommet de l'Anjou à 216 m. Une très jolie vue sur les environs vous est offerte. N'hésitez pas à vous approcher de la table d'interprétation en bois !

Le château de la Tourlandry :

Depuis 2018, le site, en plein coeur du village, reprend vie sous la houlette de ses dynamiques propriétaires. Le château est un lieu hybride, à la fois hébergement touristique, centre culturel avec son exposition permanente sur l'histoire des sciences et techniques du Second Empire au Numérique de nos jours ou encore salon de visite. Le parc se découvre également entre végétaux et fossés plein d'eau.

L'Étang de Coulvée à Chemillé :

À l'emplacement du moulin de Jumeau et de son bief, une réserve d'eau a été créée en 1954 pour approvisionner la ville.

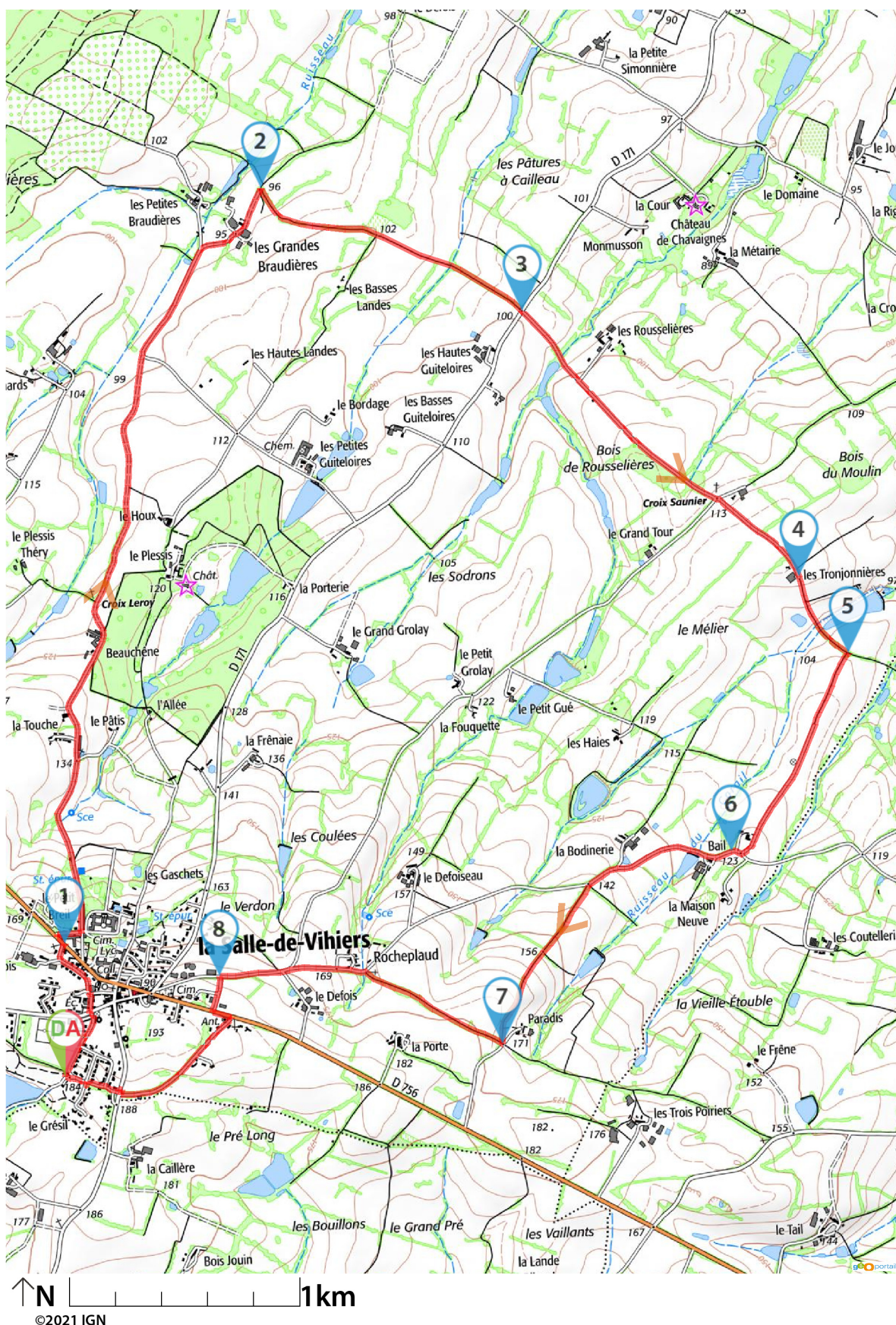
Aujourd'hui inutilisée, la retenue du barrage a permis l'installation d'un terrain de camping et d'une base de loisirs agréable, avec baignade surveillée en période estivale.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-quatre-croix-depuis-la-salle-de-vihi/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

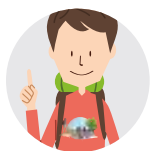
Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

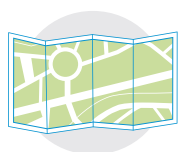
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



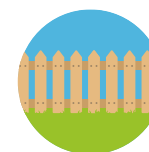
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



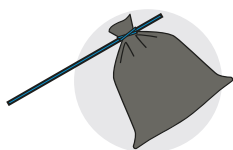
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.